

Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus significative non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT a su se développer dans plusieurs domaines qui font aujourd'hui sa renommée : création et nouveaux médias, développement humain et social, éducation, forêts, génie, gestion, mines et environnement, santé et Premiers Peuples.

À l'écoute de son milieu, l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences du développement humain et social offre des programmes de 1^{er} et de 2^e cycles qui répondent aux besoins de ses communautés. Près de la totalité, des travailleurs sociaux et des psychoéducateurs œuvrant en Abitibi-Témiscamingue sont formés par l'UQAT. De plus, la proximité, le soutien personnalisé et la disponibilité des professeurs permettent un enseignement de qualité dans une ambiance agréable. Au fil des années, l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences du développement humain et social a développé plusieurs entités de recherche, dont la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone, l'Équipe de recherche et d'analyse des pratiques professionnelles, le Centre de recherche sur le développement territorial, l'Unité de recherche sur les interactions humaines, ainsi que le Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés. Ainsi, la recherche est en plein essor, tant par la diversité de ses objets que par la pluralité de ses approches.

L'Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social souhaite pourvoir le poste de :

**PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN ART-THÉRAPIE
AVEC UNE EXPERTISE DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION AUPRÈS
DE LA CLIENTÈLE DES PERSONNES ÂGÉES**

Concours n° 2018-33

Date : Le 4 avril 2018

FONCTION :

La personne retenue sera appelée à assumer des cours de 2^e cycle en art-thérapie, à encadrer des étudiants, à contribuer à la consolidation, à la promotion et au développement des programmes de formation ainsi qu'à réaliser des activités reliées aux autres volets de la tâche de professeur : gestion académique, recherche et services à la collectivité.

EXIGENCES :

- Détenir un doctorat, en sciences de l'éducation ou dans le domaine des sciences sociales ET posséder une maîtrise en art-thérapie;
- Posséder une expérience significative (au moins 2 ans) de la pratique de l'art-thérapie auprès de la clientèle des personnes âgées;
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit, le français étant la langue de travail d'enseignement.

Remarque : L'embauche d'un candidat dont le doctorat n'est pas terminé pourra être envisagée. Le candidat devra présenter une lettre officielle, de son directeur de thèse, confirmant la date de la soutenance ainsi que le dépôt de la thèse, dans un délai raisonnable, en vue de l'obtention de son doctorat dans un domaine pertinent à l'art-thérapie.

AUTRES CRITÈRES CONSIDÉRÉS COMME UN ATOUT :

- Être admissible à l'obtention d'un permis de psychothérapeute;
- Posséder une expérience significative d'enseignement universitaire et d'encadrement des étudiants;
- Posséder une expérience pertinente en recherche;
- Avoir une bonne maîtrise des technologies de l'information et des communications;
- Avoir une pratique de création artistique;
- Posséder une compréhension minimale de l'anglais.

LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL : Montréal

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 11 juin 2018

TRAITEMENT : Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque candidat selon la convention collective en vigueur.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ce concours s'adresse en priorité aux citoyens canadiens ainsi qu'aux résidents permanents. L'UQAT souscrit à un programme d'égalité en emploi (groupes visés : femmes, minorités visibles et ethniques, autochtones, personnes ayant un handicap).

DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Un dossier complet comprend : un curriculum vitae, une lettre de motivation dans laquelle vous décrierez notamment votre philosophie d'enseignement, deux lettres de recommandation, le diplôme de doctorat ou une lettre de la direction de thèse mentionnant la date du dépôt de la thèse.

Particularité : Pour que votre candidature soit considérée, vous devez y joindre un formulaire d'accès à l'égalité en emploi dûment complété. Veuillez l'imprimer à partir du site : www.uqat.ca/emplois.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier complet, **en spécifiant le numéro du concours, avant 16 h le mercredi 25 avril 2018**, à l'attention de :

Suzanne Brais, directrice intérimaire

Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, boulevard de l'Université

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : 1-819-762-0971, poste 2349

Télécopieur : 1-819-797-4727

Courriel : suzanne.brais@uqat.ca